



Bail commercial lié à un fond de commerce

Par **COFFRE**, le **01/07/2008 à 13:51**

Bonjour,
Suite à l'acquisition d'un fond de commerce, j'ai signé un bail commercial. Le loueur est une SCI.
Hors le signataire du bail n'est pas le gérant de la SCI mais son épouse. Aucun pouvoir, délégation ou inscription n'a accompagné cette signature.
Questions:
1 – Le bail est – il caduc ?
2 – A qui s'adresser pour le faire annuler ?
Remerciements
Cordiales salutations
Georges COFFRE
Georges.coffre@logic.fr

Par **reno_8**, le **02/07/2008 à 18:31**

Quel est le statut fiscal de la sci ? Impôt sur les sociétés ou sur le revenu ?